

Bordereau d'adhésion



Le réseau CIViNET des villes francophones s'adresse à toute AOT qui met en place, ou souhaite mettre en place une politique intégrée de mobilité durable.

Les membres sont invités aux évènements thématiques du réseau (à raison de 3 personnes dont 1 élu par membre) et à son Assemblée Générale annuelle, où le Comité des Elus préside et oriente l'association.

Quel adhérent êtes-vous?

Si votre organisation est...

AOT

①

Éligible en tant que site de démonstration CIVITAS

Non éligible en tant que site de démonstration CIVITAS

Non AOT

②

Membre d'une AOT

Non Membre d'une AOT

 **Catégorie « Membre »**

 **Catégorie « Collectivité associée »**

 **Catégorie « Partenaire associé »**

...merci de vous reporter à la grille de cotisations correspondante à votre catégorie d'adhérent.

①

Critère d'éligibilité en tant que site de démonstration CIVITAS = mettre en place ou souhaiter mettre en place une politique intégrée de mobilité urbaine durable

②

Une collectivité locale ayant délégué la compétence transport à une autre collectivité

Les modalités d'adhésion



Grille des cotisations CIVINET Francophone 2012

MEMBRE

En euros, en fonction du nombre d'habitants *

* Si une collectivité locale de votre AOT est adhérente, votre nombre d'habitants de référence sera diminué d'autant.

Catégorie d'adhérent	Nombre d'habitants	Montant de la cotisation annuelle
Catégorie 1	Moins de 80 000 habitants	500 €
Catégorie 2	Entre 80 000 et 150 000 habitants	650 €
Catégorie 3	Entre 150 000 et 250 000 habitants	750 €
Catégorie 4	Entre 250 000 et 500 000 habitants	900 €
Catégorie 5	Entre 500 000 et 1 000 000 habitants	1 050 €
Catégorie 6	Entre 1 000 000 et 2 000 000 habitants	1 200 €
Catégorie 7	Entre 2 000 000 et 4 000 000 habitants	1 400 €
Catégorie 8	Entre 4 000 000 et 8 000 000 habitants	1 600 €
Catégorie 9	Plus de 8 000 000 habitants	1 800 €

Si vous n'êtes pas une Autorité Organisatrice de Transport, vous pouvez participer aux événements du réseau et bénéficier de tous ses services d'information, en devenant une collectivité ou un partenaire associés.

Toute demande d'adhésion doit être adressée avec le formulaire ci-contre dûment complété, accompagné d'une lettre d'intention, signée avec cachet, qui devra préciser que le candidat s'engage à :

- soutenir le développement et la mise en œuvre de politiques de transport urbain durable qui intègrent des mesures, technologies et infrastructures innovantes
- encourager les objectifs et l'approche de l'initiative CIVITAS
- partager ses expériences et apprendre des progrès et résultats des villes en participant activement aux événements organisés par le réseau

Grille des cotisations CIVINET Francophone 2012

COLLECTIVITÉ ASSOCIÉE

En euros, en fonction du nombre d'habitants *

* Si une agglomération de votre territoire est adhérente, votre nombre d'habitants de référence sera diminué d'autant.

Catégorie d'adhérent	Nombre d'habitants	Montant de la cotisation annuelle
Catégorie 1	Moins de 80 000 habitants	500 €
Catégorie 2	Entre 80 000 et 150 000 habitants	600 €
Catégorie 3	Entre 150 000 et 250 000 habitants	700 €
Catégorie 4	Entre 250 000 et 500 000 habitants	850 €
Catégorie 5	Entre 500 000 et 1 000 000 habitants	1 000 €
Catégorie 6	Entre 1 000 000 et 2 000 000 habitants	1 150 €
Catégorie 7	Entre 2 000 000 et 4 000 000 habitants	1 350 €
Catégorie 8	Entre 4 000 000 et 8 000 000 habitants	1 550 €
Catégorie 9	Plus de 8 000 000 habitants	1 750 €

Toute demande d'adhésion doit être adressée avec le formulaire ci-contre dûment complété, accompagné d'une lettre d'intention, signée avec cachet, qui devra préciser que le candidat s'engage à :

- soutenir le développement et la mise en œuvre de politiques de transport urbain durable qui intègrent des mesures, technologies et infrastructures innovantes
- encourager les objectifs et l'approche de l'initiative CIVITAS
- partager ses expériences et apprendre des progrès et résultats des villes en participant activement aux évènements organisés par le réseau

Grille des cotisations CIVINET Francophone 2012

PARTENAIRE ASSOCIÉ

En euros, en fonction du nombre de salariés

Catégorie d'adhérent	Nombre de salariés	Montant de la cotisation annuelle
Catégorie 1	Moins de 5 salariés	550 €
Catégorie 2	Entre 5 et 10 salariés	650 €
Catégorie 3	Entre 10 et 20 salariés	750 €
Catégorie 4	Entre 20 et 50 salariés	850 €
Catégorie 5	Entre 50 et 100 salariés	1 000 €
Catégorie 6	Entre 100 et 250 salariés	1 200 €
Catégorie 7	Entre 250 et 500 salariés	1 400 €
Catégorie 8	Entre 500 et 1 000 salariés	1 600 €
Catégorie 9	Plus de 1 000 salariés	1 800 €

Toute demande d'adhésion doit être adressée avec le formulaire ci-contre dûment complété, accompagné d'une lettre d'intention, signée avec cachet, qui devra préciser que le candidat s'engage à :

- soutenir le développement et la mise en œuvre de politiques de transport urbain durable qui intègrent des mesures, technologies et infrastructures innovantes
- encourager les objectifs et l'approche de l'initiative CIVITAS
- partager ses expériences et apprendre des progrès et résultats des villes en participant activement aux événements organisés par le réseau

Formulaire de demande d'adhésion

A retourner au secrétariat du Réseau :

par courrier, chez Euro Project Consult, 22 rue Racine, 44000 Nantes,
par fax au 02 40 08 91 35 ou par courriel : civinet-francophone@civitas.eu

Structure :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Pays :

Téléphone : Télécopie :

Adresse mail :

Représentant légal :

Nom : Prénom :

Le à

Signature :



Le formulaire de demande d'adhésion
à l'association CIVINET Francophone,
accompagné de la lettre d'intention, sont
à retourner au secrétariat du réseau :

- par courrier chez Euro Project Consult,
22 rue Racine, 44000 Nantes,
- par fax au 02 40 08 91 35
- par courriel, civinet-francophone@civitas.eu



THE CIVITAS INITIATIVE
IS CO-FINANCED BY THE
EUROPEAN UNION

Les partenaires français du projet européen CIVINET :
Euro Project Consult, Tisséo-SMTC, Grand Poitiers et le GART

